

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq septembre, le Conseil Municipal de la commune de Revel dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Bourdelain, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part au vote : 14

Présents : Coralie Bourdelain, Sandrine Gayet, Vincent Pelletier, Thierry Rutgé, Anne Isabelle, Caroline Driol, Mireille Berthuin, Astrid Bouchard, Antoine Crezé, Stéphane Mastropietro, Frédéric Géromin, Cathy Peloso

Procurations : Dominique Capron à Sandrine Gayet, Patrick Hervé à Coralie Bourdelain

Absents : Christophe Corbet

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Gayet, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 13 août 2024

Séance ouverte à 20h00

La feuille de présence est signée par les conseillers. Désignation est faite du secrétaire de séance : Mme Gayet. Le quorum est vérifié.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024, lequel est approuvé à l'unanimité.

Le registre des actes signés depuis le 25 juin 2024 est présenté et mis à disposition de l'assemblée.

Madame La Maire ouvre la séance en donnant lecture de l'ordre du jour.

Délibération 1 : Délibération annuelle complémentaire autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour l'année 2024

Pas de questions de l'Assemblée délibérante

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 2 : Modification du temps de travail de deux agents du service périscolaire

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération 3 : Attribution d'indemnités de stage pour une mission d'appui au poste Natura 2000

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Délibération n°4 : Décision Budgétaire Modificative n°1

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : **APPROBATION à l'UNANIMITE**

Questions diverses : sans objet

Séance clôturée à 20h20 - Signature de la feuille de clôture

Sandrine GAYET

Secrétaire de séance



Coralie BOURDELAIN

Maire de Revel

